



# Les ambitions partagées du département de l'Eure

***Le colloque "L'Eure dans le Grand Paris" organisé le 17 janvier à l'hôtel du Département, à Evreux, a constitué une nouvelle étape dans la démarche partenariale conduite par l'Eure. Il a révélé ce faisant l'intérêt manifeste des Eurois venus nombreux pour réfléchir à l'aménagement futur de notre territoire. A noter une affluence nombreuse à cette réunion qui aura une suite concrète puisque 6 ateliers thématiques sont mis en place afin de prolonger la mobilisation des partenaires et convertir les orientations stratégiques en actions opérationnelles.***

[ Introduction ] .....	2
[ Contextes local et régional ] .....	2
[ Stratégie partenariale ] .....	3
[ Besoins et attentes du monde économique ].....	4
[ "Cahier des charges" du Grand Paris ].....	5
[ Grands témoins ].....	6
[ Conclusion ].....	8
[ Annexe ] .....	9

## [ Introduction ]



Jean Louis Destans,  
président du Conseil général  
de l'Eure.

*"Je souhaite que nous soyons capables de surmonter à la fois nos divisions politiques et les volontés territoriales dans l'intérêt plus large du département et des deux régions normandes."*

Dans son introduction, le président Jean Louis Destans a tout d'abord rappelé que cette vaste réflexion sur le positionnement de l'Eure dans le Grand Paris émane de l'ensemble des territoires concernés et qu'elle poursuit la dynamique engagée sur la contribution de l'Eure au projet de ligne nouvelle ferroviaire Paris-Normandie (LNPN).

Le Département a commencé à travailler dès l'été dernier avec le soutien de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France (IAU) et des élèves du cycle supérieur de management de l'INET, l'Institut national des études territoriales. Il y a associé les trois communautés d'agglomération de l'Eure, ainsi que la communauté de commune Eure Madrie Seine, les villes de Vernon, Val-de-Reuil et Bernay, les trois chambres consulaires et l'agence de développement économique du Département, Eure Expansion. Il a travaillé en lien également avec les territoires seino-marins, à savoir la CREA et la Région Haute-Normandie.

C'est à partir de cette mise en commun des contributions de chacun qu'a pu être élaboré un diagnostic partagé de l'Eure dans le grand bassin parisien, en soulignant les forces et les particularités de notre département, notamment l'absence de grande métropole qui place de fait le Département à la fois comme chef de file des stratégies de développement et comme garant de l'équilibre territorial, celui qui porte l'aménagement du territoire.

Les partenaires ont "co-construit" 7 axes stratégiques prioritaires d'intervention propres à nourrir le débat public programmé pour octobre 2011 et dans le cadre duquel, a indiqué Jean Louis Destans, **"nous souhaitons que nos priorités et nos volontés soient exprimées et entendues"**. **"Je souhaite, a-t-il ajouté, que nous soyons mobilisés pour faire valoir ces orientations partagées, que nous soyons capables de surmonter à la fois nos divisions politiques et les volontés territoriales dans l'intérêt plus large du département et des deux régions normandes. Je voudrais qu'à l'issue de ces travaux, nous soyons capables d'être maîtres du destin de ce département dans les prochaines années."**

## [ Contextes local et régional ]



Vincent Fouchier, directeur  
général adjoint de l'Institut  
d'aménagement et  
d'urbanisme d'Ile-de-France.

### **Atouts et handicaps de l'Eure**

Le diagnostic réalisé par l'IAU et l'INET a permis de mettre en évidence les atouts et les handicaps de l'Eure.

#### Ses atouts principaux :

- Territoire jeune, évolution démographique positive
- Attractivité du territoire, solde migratoire positif
- Filières économiques dynamiques (chimie-pharmacie, cosmétique, automobile, aéronautique et logistique)
- L'axe séquanien, formidable atout et moteur potentiel du développement et de l'attractivité économique de l'Eure
- Dynamiques intercommunales et partenariales propices à la réalisation de projets de développement local.

#### Ses handicaps

- Position «d'entre-deux ». Absence de métropoles structurantes
- Déséquilibre entre les «actifs entrants» et les «actifs sortants» quotidiennement du département
- Risque de marginalisation géographique, notamment dans la perspective de la réalisation de la LNPN
- Un département coupé en trois entre l'est et le nord sous forte influence métropolitaine (Paris et Rouen notamment), et l'ouest tourné davantage vers les espaces littoraux et ruraux.

## Bassin parisien : de l'aménagement à la "coopétition"



Philippe Estèbe, directeur de l'institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe.

Philippe Estèbe, directeur de l'institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe (IHEDATE) et professeur à l'IEP Paris, a apporté son regard original sur l'aménagement du bassin parisien et de ses modalités de pilotage. Il a isolé trois périodes distinctes dans le demi-siècle écoulé :

1-L'âge d'or, période qui va consacrer le bassin parisien comme **"vase d'expansion du desserrement industriel parisien des grandes entreprises fordistes"** et inscrire les territoires périphériques dans une **"logique d'ateliers spécialisés"**.

2-Les années 80-90 vont, a contrario, et dans le cadre du Livre blanc du bassin parisien, voir se développer une conception du **"bassin parisien comme frein au développement des territoires périphériques"**, qu'il faudra dès lors protéger de l'influence parisienne. C'est la **"vision polycentrique du bassin parisien"**.

3- Au travers des stratégies régionales qui se mettent en place comme celle de l'Eure, on voit que le bassin parisien n'est plus envisagé en termes de dépendance ou de puissance parisienne à contrôler, mais comme lieu à partir duquel fabriquer une **"métropolisation à double sens"**, le bassin parisien devenant un territoire-ressource chargé d'assurer les bonnes connexions avec les territoires périphériques dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la logistique (vue comme une fonction stratégique productrice de valeur). Le desserrement résidentiel n'est alors plus regardé comme un **"cancer proliférant"** mais comme une opportunité. Bref, une optique de **"judo métropolitain"** en ce qu'on utilise la force du partenaire pour développer ses propres capacités. Dans cette logique, analyse Philippe Estèbe, **"le pilotage devient plus complexe... mais plus intéressant dans la mesure où les collectivités se placent dans une logique de responsabilité territoriale générale"**. On sort donc d'une pure logique de développement local pour porter un **"discours du dedans/dehors"** et valoriser les **"interdépendances territoriales"**.

**"L'art du management territorial, conclut Philippe Estèbe, c'est de bien travailler «dedans», mais c'est aussi de déployer une diplomatie territoriale qui signe l'entrée des collectivités territoriales dans une décentralisation mûre."**

Le conférencier évoque dans ce cadre la **"coopétition"** qu'il définit ainsi : **"Quels sont les points sur lesquels j'ai intérêt à m'entendre avec mes voisins pour neutraliser la concurrence, et quels sont ceux sur lesquels j'ai intérêt à entrer en compétition avec mes voisins car cela permet un gain supérieur à la somme des stratégies localisées ?"**

### [ Stratégie partenariale ]



Le Département de l'Eure a défini des priorités de développement afin de bénéficier de la dynamique créée par le «Grand Paris», et ce, en proposant des projets ciblés, complémentaires de ceux développés par les territoires limitrophes. Les 7 axes prioritaires ainsi définis sont le fruit d'un travail collaboratif conduit avec l'ensemble des partenaires de l'Eure et territoires voisins de Seine-Maritime.

Les sept axes prioritaires :

- **Axe 1 : Développer l'activité logistique entre Le Havre et Paris**  
*Le territoire de l'Eure souhaite bénéficier du développement de l'activité logistique à valeur ajoutée en s'inscrivant dans une complémentarité avec les projets des territoires limitrophes de l'Île-de-France (Achères) jusqu'au Calvados, et ainsi appartenir à la «Seine Gateway»*
- **Axe 2 : Développer des zones tertiaires à proximité immédiate des gares (en direction de Paris)**  
*Aux portes de l'Île-de-France (moins de 1h30 de Paris et de Saint-Lazare), le territoire propose une offre foncière et immobilière compétitive et diversifiée, et pour les salariés une offre de logements variée et un cadre de vie de qualité. Ces atouts sont propres à attirer de nouvelles entreprises pour développer l'activité tertiaire dans notre territoire.*
- **Axe 3 : S'inscrire dans les logiques économiques de métropolisation en confortant nos secteurs de recherche et développement**  
*Un véritable pôle d'appui peut se structurer en tant qu'interface entre la recherche, le*

développement et la production, au regard des entreprises présentes sur le territoire, de la capacité à travailler en réseau et de la proximité de l'Île-de-France.

- **Axe 4 : Renforcer les investissements touristiques le long de l'axe Seine**

L'Eure dispose d'opportunités majeures pour développer un « tourisme impressionniste » en complémentarité avec l'offre existante en Seine-Maritime et en Île-de-France

- **Axe 5 : Développer une agriculture durable à valeur ajoutée**

Disposant d'une économie agricole de pointe et d'organisations de filières pour développer de la R&D, le territoire de l'Eure détient un atout en matière d'articulation entre les mondes urbains et ruraux et de développement de l'économie verte.

- **Axe 6 : Développer les territoires d'équilibre**

L'attractivité de l'Eure constitue un facteur de développement économique et une opportunité d'innovation en milieu rural, notamment dans les territoires de franges et autour de pôles urbains d'équilibre.

- **Axe 7 : Conforter/développer les infrastructures indispensables à ce développement**

Le territoire doit être en mesure de conserver et améliorer cette proximité de liaison, à la fois pour les déplacements de voyageurs avec la Région parisienne et les métropoles régionales entre lesquelles la mobilité est importante, mais aussi le transport des marchandises en lien notamment avec le développement du Seine Gateway.

Pour en savoir plus, consulter notre dossier sur [www.eureenligne.fr](http://www.eureenligne.fr) à l'adresse : [http://www.eure-en-ligne.fr/cg27/op/edit/accueil\\_eure\\_en\\_ligne/l\\_eure\\_dans\\_le\\_grand\\_paris](http://www.eure-en-ligne.fr/cg27/op/edit/accueil_eure_en_ligne/l_eure_dans_le_grand_paris)

## [ Besoins et attentes du monde économique ]

Plusieurs acteurs économiques de l'Eure ont évoqué lors de ce colloque leurs attentes.



Jean-Michel Costasèque, président de [Karavan production](#) Evreux :

**"Il est important est de pouvoir trouver dans une région des projets qui vont venir en relais et en appui de vos propres projets. Justement dans l'Eure, il y a des projets forts, notamment un projet de pôle de compétences en termes de prototypage petite et moyenne série. A cet égard, nous nous reconnaissons dans les axes prioritaires du département, avec l'accent mis sur le cadre de vie, essentiel pour attirer les cadres et la qualité du bassin de l'emploi."**

Bernard Boudot, directeur chez [Sanofi Pasteur, à Val de Reuil](#) :

**"Le cadre de vie est déterminant. 75% de nos 1 800 collaborateurs sur le site habitent dans l'Eure et en sont satisfaits. La question des infrastructures est également importante car nous avons des flux de distribution physiques conséquents. Notre centre distribution vaccins expédie dans 150 pays. Donc les liens avec Paris, Le Havre et Roissy sont essentiels. Nous enregistrons également 3 000 déplacements professionnels de nos collaborateurs par an, d'où la nécessité de pouvoir compter sur de bonnes infrastructures. L'enjeu "recherche" compte aussi, avec la possibilité de créer des synergies entre des sites de production et des laboratoires de recherche. Nous tirons également parti de la présence proche du Pharma-parc du Vaudreuil/Val de Reuil et des entreprises qui y sont installées, et ce, en termes de collaborations, d'échanges de personnel, de prestations de service."**

"Nous nous reconnaissons dans les axes prioritaires du département."

"L'enjeu "recherche" compte aussi, avec la possibilité de créer des synergies entre des sites de production et des laboratoires de recherche."

Thierry Delaporte, directeur d'établissement de [Snecma Vernon](#) :

*"Pour la filière aéronautique et spatiale dont nous faisons partie, l'Eure est une chance."*

**"L'une de nos ambitions est de pouvoir nourrir des échanges réguliers au quotidien, aux niveaux européen et mondial. Faciliter les communications dans la région de Vernon est donc crucial, d'autant que nous comptons bien demeurer sur ce site. Pour la filière aéronautique et spatiale dont nous faisons partie, l'Eure est une chance car on y trouve de belles entreprises, notamment Deutsch ou Goodrich, et aussi des PME/PMI en charge d'activités de sous-traitance."**

Gilles Treuil, président de la [CCI de l'Eure](#) :

*"L'enjeu infrastructure est fondamental."*

**"L'enjeu infrastructure est fondamental, qu'il s'agisse du routier, du ferroviaire ou même de l'accès au haut débit internet. La CCI, pour sa part, poursuit sa mission d'aider les entreprises à se développer durant leur existence. Dans cette perspective, les 7 axes d'amélioration proposés par le Conseil général nous conviennent tout à fait."**

Nicole Orange, vice-président de l'Université de Rouen, directrice du [laboratoire de microbiologie du froid à l'IUT d'Evreux](#) :

*"Il faut maintenant regarder les métiers d'avenir et se tenir prêts."*

**"La démarche Grand Paris visant à rapprocher les acteurs et permettre des coopérations plus fortes est une bonne nouvelle car c'est un moyen de mettre en commun les richesses de notre région. La démarche de l'université, c'est à la fois la formation et le soutien au partenariat entre les laboratoires et les entreprises. Des efforts considérables ont été faits ces dernières années dans ce sens avec les pôles de compétitivité. Quant à la formation, elle a été pensée en fonction du besoin industriel. Il faut maintenant regarder les métiers d'avenir et se tenir prêts. Je citerai en particulier l'action positive du pôle CBS (chimie-biologie-santé) ou de Cosmetic Valley sur l'anticipation des besoins de formation."**

## [ "Cahier des charges" du Grand Paris ]



Jean-Pierre Duport, président du comité de pilotage pour le débat public pour la LNPN.

Le préfet Jean-Pierre Duport, président du comité de pilotage pour le débat public pour la Ligne nouvelle Paris-Normandie, a tenu à rappeler que tous les départements concernés par le Grand Paris avaient leur place dans la réflexion concernant la ligne nouvelle : **"Notre logique est celle de l'ensemble de la desserte des territoires. Une ligne nouvelle, ce n'est pas du point à point."** A cet égard, le comité de pilotage continue de travailler sur 4 scénarios différents. J.-P. Duport a insisté aussi sur la nécessité de travailler en réseau. Enfin, il a évoqué les prévisions démographiques de l'INSEE faisant état d'une croissance moindre de la population normande à l'horizon 2040. **"Les régions normandes doivent réagir, commente-t-il. Le projet de ligne nouvelle à grande vitesse offre une occasion de se poser les bonnes questions et faire en sorte que les migrations quotidiennes qui sont aujourd'hui très importantes de Normandie vers Paris se fassent dorénavant de façon plus équilibrée."**

*"Faire en sorte que les migrations quotidiennes qui sont aujourd'hui très importantes de Normandie vers Paris se fassent dorénavant de façon plus équilibré"*

Par ailleurs, le préfet Duport a réaffirmé sa volonté de respecter le "cahier des charges" qui lui a été soumis et dont l'objectif est de mettre Paris à 45' de Rouen et à 1h15 du Havre et de Caen. **"Nous verrons quel est le meilleur rapport qualité/prix pour atteindre ces objectifs." Je prends un exemple : nous avons retenu que la portion Paris-Mantes devrait être à 160 km/h. Cela ne nous empêche pas d'atteindre nos objectifs et c'est ce qui va conditionner la participation de la région à l'Île-de-France, avec des améliorations induites pour Vernon et Evreux."**

## [ Grands témoins ]

Plusieurs personnalités régionales ont tour à tour donné leur sentiment sur les perspectives offertes par le projet du Grand Paris.



De gauche à droite : Jean Louis Destans, Antoine Rufenacht, président du comité des élus de l'estuaire de la Seine, Alain Le Vern, président de la Région Haute-Normandie, Laurent Fabius, président de l'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe, et Laurent Beauvais, président de la Région Basse-Normandie.

Laurent Beauvais, président de la [Région Basse-Normandie](#) :

*"Echafauder une vision commune"*

**"L'initiative de Jean Louis Destans nous intéresse et nous serons solidaires pour financer les projets, dans la mesure de nos moyens bien sûr. Chacun des territoires apporte sa contribution pour échafauder une vision commune. La Basse-Normandie n'est pas «à côté», mais dedans. Il faut construire sur les questions portuaires, d'enseignement supérieur, économiques, environnementales."**

Alain Le Vern, président de la [Région Haute-Normandie](#) :

*"Il va falloir bientôt savoir qui fait quoi et avec quels moyens"*

**"La notion de Grand Paris heurte mon esprit, même si je considère que le travail du comité de pilotage est un exercice salutaire. Mais il va falloir bientôt savoir qui fait quoi et avec quels moyens. Au moment où on se pose des questions sur les compétences des uns et des autres et où on nous supprime la clause générale de compétences, on a l'impression que tout le monde décide de tout sans savoir comment on va financer. S'agissant du travail en réseau, nous le pratiquons depuis longtemps, ne serait-ce que dans le cadre de la coopération 276 et le financement des contrats d'agglomération et des pays. La priorité pour nous à l'horizon 2020 est de régler la question du nœud ferroviaire de Rouen qui bloque l'ensemble du réseau haut-normand."**

Michel Champredon, président du [Grand Evreux Agglomération](#) :

*"Je milite pour la réalisation du «Y» dans l'Eure"*

**"Au-delà de la question du ferroviaire, l'enjeu majeur est de pouvoir renforcer les pôles urbains dans l'Eure. Naturellement, l'idée de "jouer collectif" est une démarche pertinente et nécessaire. Un territoire ne pourra pas gagner contre un autre. L'environnement est également un enjeu de société fondamental et doit être un paramètre essentiel de la décision. Je milite en tout cas pour la réalisation du «Y» dans l'Eure, de façon à permettre à la ville-préfecture du département d'être confortée, tout comme les autres pôles urbains de l'Eure."**

Philippe Nguyen Thanh, maire de [Vernon](#) :

*"Je ne veux pas être simplement transpercé par cette voie"*

**"Notre inquiétude est le sort qui sera fait à notre territoire dans le cadre de ce projet. J'ai depuis longtemps fait mon deuil d'une grande gare LGV à Vernon. Je ne veux pas être simplement transpercé par cette voie mais en récupérer des bénéfices."**

Franck Martin, président de la [communauté d'agglomération Seine Eure](#) :

*"Ouvrir la Normandie sur l'extérieur est au moins aussi important à mes yeux que d'améliorer l'existant"*

**"Il y a un grand refoulé dans ce débat puisqu'il n'y a pas de centre de décision global et unique pour la Normandie. J'ai un peu peur, d'après ce que j'ai entendu, que la ligne à grande vitesse ne soit plus qu'une ligne nouvelle. Par ailleurs, on ne doit pas s'arrêter à l'état des financements existants et mobilisables pour dessiner un projet qui intéresse les générations futures. Il ne faut pas considérer la LNPN comme une ligne Paris/Rouen/Le Havre, mais comme une ligne Le Havre/Milan/Rouen/Düsseldorf. Ouvrir la Normandie sur l'extérieur est au moins aussi important à mes yeux que d'améliorer l'existant."**

Jean-Pierre Nicolas, député de l'Eure :

*"La question est de savoir si Evreux a besoin d'une ligne à grande vitesse"*

**"La LNPN est un projet fondamental pour la Normandie. Chaque métropole devra déterminer ses besoins. La question est de savoir si Evreux a besoin d'une ligne à grande vitesse. Nous avons surtout besoin d'un meilleur cadencement et de trains qui partent et arrivent à l'heure et soient plus confortables."**

Antoine Rufenacht, président du [comité des élus de l'estuaire de la Seine](#) :

*"L'Eure constitue une mosaïque éclatée et doit donc affirmer un vrai projet de territoire qui se fonde sur ses handicaps et avoir pour ambition d'être un pivot"*

**" L'initiative de l'Eure est excellente, notamment en ce qu'elle dépasse les clivages politiques. Ce département est attiré vers la région parisienne, l'agglomération de Rouen, la métropole havraise et le Calvados. Il constitue une mosaïque éclatée et doit donc affirmer un vrai projet de territoire qui se fonde sur ses handicaps et avoir pour ambition d'être un pivot, le centre d'un territoire qui se cherche. Dans l'Eure, il y a une qualité de vie, certes, mais il y a surtout un maillage industriel, ces grands groupes qui doivent avoir de vrais projets de ré-industrialisation, d'installation de laboratoires de recherche, son réseau de PME/PMI et la volonté forte de ses dirigeants. Nous devons faire en sorte que l'éclatement de la région parisienne au profit des régions périphériques se fasse au profit de l'Eure."**

**Tout cela est parti d'un discours du chef de l'Etat qui a demandé que Le Havre soit relié à Paris en 1h15, mais pas pour permettre aux Havrais et aux Rouennais d'aller faire leurs courses à Paris. L'ambition c'est de prendre acte de l'importance stratégique de nos ports. Il faut faire en sorte que l'axe Seine puisse se positionner et que notre pays ne soit pas seulement approvisionné par Anvers, Rotterdam et Hambourg. Nous n'aurions jamais parlé de LGV sans cet objectif portuaire. L'Eure a un rôle essentiel à jouer dans la mesure où elle se trouve sur cet axe. Nous devons donc montrer notre détermination et notre foi dans le Grand Paris, étudier la possibilité de trouver des financements. Il appartient à l'Etat de reprendre la main et donner des signes pour faire en sorte que ce projet apparaisse comme crédible."**

Laurent Fabius, président de la [communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe](#) (CREA) :

*"Pour ce qui est de l'axe Seine, qu'il s'agisse de la CREA, de l'Eure ou de la Basse-Normandie, nous n'avons pas vocation à être des espaces interstitiels mais des acteurs de plein exercice."*

**"Les atouts de l'Eure sont très nombreux. S'il est jugé secondaire par certains, le cadre de vie est à mes yeux un atout important. Il y a aussi la proximité réciproque entre la CREA et le Département. 25 000 Eurois partent chaque jour travailler en Seine-Maritime, dont beaucoup dans l'agglomération rouennaise, et 13 000 Seinomarins vont dans l'Eure. D'autre part, nous avons beaucoup de projets en commun, dans les domaines économiques et culturels en particulier. Il faut continuer. Quant aux objectifs stratégiques du département de l'Eure, je les fais miens. Pour ce qui est de l'axe Seine, qu'il s'agisse de la CREA, de l'Eure ou de la Basse-Normandie, nous n'avons pas vocation à être des espaces interstitiels mais des acteurs de plein exercice. Bien sûr, il faudra phaser les projets et prendre des engagements et l'Etat doit afficher la couleur. Mais ce projet ne peut être dissocié du contournement A28/A13. L'axe Rouen-Evreux ne doit pas non plus être oublié."**

## [ Conclusion ]

Jean Louis Destans, président du Département de l'Eure :

***"Quelles que soient les compétences du Département, je suis un élu et je considère que tous les sujets qui concernent l'Eure m'intéressent. Je souhaite pouvoir peser sur l'ensemble des décisions qui seront prises concernant l'Eure, en harmonie avec les présidents de la Région, de la CREA, de la Basse-Normandie. Les électeurs m'ont confié des responsabilités, j'entends les assumer.***

*"Je souhaite pouvoir peser sur l'ensemble des décisions qui seront prises concernant l'Eure, en harmonie avec les présidents de la Région, de la CREA, de la Basse-Normandie"*

***Il ne s'agit pas de travailler les régions les unes contre les autres, mais plutôt de chercher ce qui nous rassemble car je considère que ce projet ne pourra avancer que si nous sommes capables de le porter ensemble.***

***On en est très vite revenu au ferroviaire qui est bien sûr majeur dans ce dossier, mais la réflexion que j'ai souhaité porter au sein de ce département est l'occasion de réfléchir ensemble pour élargir un peu le débat et nous permettre à nous, responsables politiques, économiques et associatifs, de faire émerger le meilleur de nous-mêmes afin de faire naître des éléments fédérateurs et porteurs d'avenir, d'avenir de croissance économique, d'emploi, de meilleur habitat, de meilleurs réseaux, de meilleur tissage des communes et des agglomérations, bref, de faire de l'aménagement du territoire.***

***A partir de ce travail que nous avons réussi à mener ensemble au cours de ces derniers mois et que je souhaite prolonger par les ateliers thématiques dont la responsabilité sera confiée à différents acteurs, je souhaite que nous soyons capables d'aller plus loin et de montrer à travers cette réflexion tout l'avenir qu'a notre département, nos entreprises, nos territoires."***





## **6 ateliers thématiques**

Trois instances ont été créées : un **comité de pilotage** composé des représentants des partenaires territoriaux, un **comité technique** et **6 ateliers thématiques** qui doivent permettre d'une part de prolonger la mobilisation des partenaires et optimiser la cohésion territoriale afin de faire partager les enjeux dans l'optique du débat public, et d'autre part de décliner les orientations stratégiques en fiches-actions.

Les ateliers thématiques devront avoir rendu leurs propositions pour la fin du mois de mai afin de permettre l'organisation d'une journée de synthèse et la rédaction du "cahier d'acteurs" (dans le cadre de la commission nationale du Débat public) courant juin.

### **Les 6 ateliers thématiques**

<b>Axes</b>	<b>Pilotes</b>
Activité logistique	CASE- CCI
Zones tertiaires à proximité des gares	GEA – Eure Expansion
Secteurs de recherche et filières économiques	CCI - Université
Tourisme	CAPE – Eure Tourisme
Agriculture durable	Département - Chambre d'Agriculture
Territoires d'équilibre	Chambre de métiers - Pays

Outre ces ateliers, d'autres démarches seront engagées, à savoir la mise en place d'un site internet dédié à l'Eure dans le Grand Paris — auquel les internautes auront la possibilité de contribuer — et la formalisation des partenariats entre les différents grands acteurs eurois afin de faciliter le lancement de premières études.